



Paris, le 17 mars 2022

Objet : Election au Conseil d'administration de l'AFDET

Madame, Monsieur,

Lors de l'assemblée générale, qui se tiendra le 20 juin 2022 en présentiel ou en distanciel selon les circonstances sanitaires, et conformément aux statuts de l'association, nous procéderons à l'élection d'un tiers des membres du conseil d'administration. Les administrateurs sont élus pour trois ans. En raison d'un poste vacant, nous procéderons également à l'élection d'un membre élu pour un an jusqu'à la prochaine AG.

**Entrer au Conseil d'administration de l'AFDET correspond à un engagement :**

- + C'est participer activement à la construction de la politique de l'AFDET pour une formation professionnelle ou technologique de qualité, à tous les niveaux.
- + C'est imaginer et accompagner les actions concrètes qui en découlent ; en coordonner certaines, et contribuer au développement de la mutualisation de nos ressources humaines.
- + C'est aussi partager les valeurs qu'elle défend, inscrites dans ses statuts.

**Cela suppose une réelle disponibilité** pour les séances du conseil d'administration, des réunions de groupes de travail, des déplacements sur les territoires, des visio-conférences, etc.

**Pour devenir administrateur de l'AFDET, il est souhaitable que vous ayez :**

- + une connaissance approfondie du monde de la formation et/ou de l'entreprise et une volonté de favoriser le rapprochement de ces deux mondes ;
- + un engagement antérieur dans les instances de l'association au niveau local ou national ;
- + une connaissance des problématiques de terrain pour nourrir la réflexion commune ;
- + un réseau relationnel permettant de tisser des liens avec des instances institutionnelles et/ou professionnelles.

**Votre lettre de motivation devra mettre en valeur ces différents points.**

Tout adhérent à jour de **sa cotisation 2021** peut se porter candidat.

Si cela est votre intention, nous vous signalons que le règlement intérieur prévoit que les candidatures sont adressées au Président national de l'AFDET soit directement soit par le biais des sections territoriales.

Compte tenu de la date de l'AG, ce retour doit parvenir **au plus tard le 20 avril 2022 :**

- soit par courriel à l'adresse [information@afdnet.org](mailto:information@afdnet.org) (dans ce cas un accusé-réception vous sera envoyé en retour par courriel),

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi).

Une candidature se matérialise par l'envoi d'une fiche individuelle de candidature (modèle joint) et d'une lettre en mentionnant les motivations (modèle joint). J'insiste sur le fait qu'il faut avoir, compte-tenu du travail à réaliser au niveau national, une réelle disponibilité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président de l'AFDET  
Philippe DOLE